

## ANIMATEUR(TRICE) DE VOLLEYBALL DE PLAGE

### TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du coordonnateur du volleyball de plage, l'animateur(trice) est responsable des activités quotidiennes aux terrains de volleyball de plage, à savoir :

- Accueillir, informer et orienter les joueurs et les visiteurs;
- Participer au montage et démontage des filets, des lignes et à l'entretien du site;
- Contrôler les admissions, percevoir les paiements et remplir les rapports de fréquentation;
- Répondre aux demandes et aux besoins des joueurs;
- Assurer l'application des consignes de sécurité pour le bien des joueurs sur le site;
- Donner les premiers soins en cas de blessure et rédiger les rapports d'accident;
- Assurer l'application du code de vie et collaborer à la résolution de toute situation conflictuelle;
- Participer à la planification, à l'organisation et à l'animation d'événements spéciaux (tournois, ligues, BBQ);
- Collaborer à la planification et à la promotion d'activités de levée de fonds;
- Participer à la conception d'outils promotionnels (vidéos en direct, photos, publications web);
- Gérer l'inventaire des fournitures (vérification des quantités de bracelets, anticipation des besoins, achat et commande de matériel);
- Veiller à la propreté des terrains et au bon état du matériel;
- Accomplir toute autre tâche connexe à ses fonctions.

### EXIGENCES

- Avoir 17 ans et plus;
- Posséder des aptitudes en animation, en planification et en organisation;
- Avoir une excellente connaissance des règles et des bases au volleyball de plage (2x2 et 4x4);
- Détenir une certification en premiers soins au moment de l'entrée en poste;
- Maîtriser le français et l'anglais, oral et écrit (**obligatoire**), 3e langue **un atout**;
- Expérience en animation et organisation d'activités de groupe **un atout**.
- Savoir exécuter certaines tâches sur ordinateur (Internet, Microsoft Office).
- Avoir un horaire flexible à compter du 13 mai jusqu'à la fin de la saison en début septembre

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Nombre d'heures** : entre 15 h et 35 h / semaine (selon disponibilité et responsabilité)
- **Horaire** : du lundi au dimanche, en après-midi et en soirée
- **Taux horaire** : 15 \$ à 17 \$ / heure (selon l'expérience)
- **Statut** : contractuel, saisonnier
- **Entrée en poste** : mai 2022

### MODALITÉS POUR POSTULER

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avec une lettre expliquant leur intérêt pour le poste à l'adresse courriel : [charles-antoine.manes@miltonpark.org](mailto:charles-antoine.manes@miltonpark.org). Seules les candidatures retenues seront contactées.